



Mont-de-Marsan, le 21 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de « télépac mobile » pour smartphone et tablettes Android

L'application "télépac mobile" vient d'être mise en service par l'agence de service et de paiement (ASP). Cette application est destinée aux agriculteurs équipés de smartphone ou de tablette sous Android. L'ASP prévoit d'étendre cette application aux terminaux Windows Phone et Apple.

Les agriculteurs peuvent installer « télépac mobile » sur leur smartphone ou leur tablette comme toute autre application Android à partir du magasin Google Play Store.

Ils se connectent ensuite à l'application avec leur numéro « Pacage » et leur mot de passe, à l'identique de ce qu'ils font pour accéder au site télépac par internet.

L'application permet aux agriculteurs d'avoir accès directement sur leur smartphone à leurs courriers PAC édités sous Isis depuis la campagne 2009 (lettre de fin d'instruction, lettre de fin d'enregistrement, lettres d'observations, courriers de fin de campagne...), ainsi qu'à l'ensemble de leurs relevés de paiement.

Ainsi, ce service permet notamment à l'agriculteur d'être averti :

- de l'arrivée d'un nouveau paiement (chaque paiement donnant lieu à la génération d'un relevé de paiement) ;
- de l'arrivée d'un nouveau courrier émis par la DDT(M)/DAAF et notamment, dans le contexte actuel, d'une lettre d'observations concernant la déclaration de surfaces 2015.

L'application sera progressivement enrichie afin notamment d'envoyer un message de notification générique à tous les agriculteurs branchés sur « télépac mobile » (pour rappeler la date limite de dépôt d'un formulaire, par exemple).

Contact technique :

ddtm-sea@landes.gouv.fr

Contact presse :

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82

marion.dourthe@landes.gouv.fr

Joëlle MEURISSE : 05 58 06 72 49

joelle.meurisse@landes.gouv.fr